

■ **Société de laiterie de Marsens-village**, à Marsens, la société a pour but de sauvegarder par le moyen de l'entraide coopérative les intérêts de ses sociétés, etc. Société coopérative. (FOSC du 11.05.1998, p. 3172). La société est dissoute par décision de l'assemblée générale du 18.05.2004. La liquidation sera opérée sous la raison sociale: **Société de laiterie de Marsens-village en liquidation**, par Vienny Jean-François, inscrit, nommé liquidateur, avec signature individuelle. Brodard Louis et Pürro Jean-Paul ne sont plus membres du comité, leur signature est radiée.

Journal no 2520 du 26.05.2004
(02288134 / CH-217.0.450.035-6)